

Évolution du revenu net d'exploitation
Période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2014
(000 \$)

No de Ligne	Description	Écart	Budget 2013	5/7 2013	Budget 2014	Écart	Référence
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1	Petit et moyen débits	(10)	2 645	2 634	2 612	(22)	
2	Grandes entreprises	40	2 786	2 826	2 996	170	
3	Volumes normalisés (10 ⁶ m ³ @ 37,89 MJ/m ³)	30	A 5 431	5 461	5 609	148	G
4	Normalisation	32		32		(32)	
5	Volumes livrés (10 ⁶ m ³ @ 37,89 MJ/m ³)	62	5 431	5 492	5 609	116	Gaz Métro - 11, doc. 5
6	REVENUS						
7	Revenus de ventes de gaz	(19 719)	1 375 511	1 355 791	1 413 249	57 458	Gaz Métro - 11, doc. 5 et 7
8	Fourniture	13 136	(385 645)	(372 509)	(412 640)	(40 130)	Gaz Métro - 11, doc. 7
9	Compression	(452)	(7 152)	(7 605)	(6 531)	1 074	Gaz Métro - 11, doc. 7
10		(7 036)	B 982 713	975 677	994 079	18 401	H
11	Hausse (baisse) tarifaire	-		-	12 454	12 454	Gaz Métro - 11, doc. 2
12	Revenus de transport, équilibrage et distribution	(7 036)	982 713	975 677	1 006 533	30 856	
13	Rabais à la consommation et autres	0	(31)	(31)	(28)	2	Gaz Métro - 11, doc. 6
14	CASEP	-	(1 000)	(1 000)	(1 000)	-	Gaz Métro - 11, doc. 6
15	Revenus après rabais	(7 036)	981 682	974 647	1 005 505	30 858	
16	COÛTS DE TRANSPORT, D'ÉQUILIBRAGE ET DISTRIBUTION	(4 295)	C 430 777	426 482	430 700	4 218	I Gaz Métro - 11, doc. 1, l. 14 + l. 15 + l.21
17		(2 741)	550 906	548 165	574 805	26 640	
18	(EXCÉDENT) DÉFICIT DE RENDEMENT TOTAL	(287)		(287)		287	
19	AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	33	3 101	3 134	3 213	79	Gaz Métro - 11, doc. 11
20	MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	(2 995)	554 007	551 012	578 018	27 006	
21	DÉPENSES						
22	Dépenses d'exploitation	(0) \$	182 680	182 680	196 521	13 841	J Gaz Métro - 11, doc. 12, p. 1
23	Plan global en efficacité énergétique	-	16 726	16 726	18 257	1 531	K Gaz Métro - 12, doc. 1, p. 6
24	Amortissement des immobilisations	(1 102)	D 95 561	94 459	96 323	1 864	L Gaz Métro - 11, doc. 21
25	Amortissement des frais reportés	(282)	28 464	28 182	46 906	18 725	M Gaz Métro - 11, doc. 22
26	Fonds vert	-	39 631	39 631	25 382	(14 249)	N Gaz Métro - 11, doc. 22
27	Impôts fonciers et autres	(315)	26 070	25 755	26 208	453	Gaz Métro - 11, doc. 23
28	Impôt sur le revenu	(1 404)	E 29 734	28 331	31 753	3 422	O Gaz Métro - 11, doc. 24
29	Total des dépenses	(3 103)	418 866	415 763	441 351	25 588	
30	REVENUS NETS D'EXPLOITATION	108	135 141	135 249	136 667	1 418	
31	BASE DE TARIFICATION	3 964	F 1 836 152	1 840 116	1 903 438	63 322	P Gaz Métro - 9, doc. 10

**Comparaison entre la prévision 5/7 2013
et le budget 2013**

- A) 30** Cette hausse provient principalement de la grande entreprise et est attribuable à l'augmentation de consommation prévue des secteurs de la métallurgie et des pâtes et papiers.
- B) (7 036)** La baisse des revenus du 5/7 2013 comparativement au budget 2013 provient essentiellement de la baisse anticipée des volumes transportés par Gaz Métro et en gaz d'appoint concurrence.
- C) (4 295)** La baisse des coûts de transport, équilibrage et distribution au 5/7 2013 par rapport au budget 2013 découle de la baisse anticipée des volumes transportés par Gaz Métro et en gaz d'appoint concurrence.
- D) (1 102)** Le solde des investissements prévus au 5/7 2012 détermine le solde d'ouverture lors de l'élaboration de la cause tarifaire 2013, tandis que le solde réel des investissements au 30 septembre 2012, sert de solde d'ouverture lors de l'élaboration du budget 5/7 2013. Les investissements réels de 2012, pour les catégories d'installations générales Z2202 (pagettes, cellulaires, mikes et caméras) et Z2203 (micro-ordinateurs, serveurs et stockage réseau) se sont avérés moins élevés que les investissements prévus au 5/7 2012. Par conséquent, la dépense d'amortissement prévue au dossier tarifaire 2013 se trouve sur-évaluée de 0,7 M\$. De plus, la dépense d'amortissement prévue au dossier tarifaire 2013 est sur-évaluée de 0,4 M\$ puisque la date de mise en service des investissements pour les équipements de transports et machineries lourdes, pour le 5/7 2013, a été reportée vers la fin de l'exercice 2013 alors qu'à la Cause 2013, la grande majorité de ces investissements étaient prévus être mis en service au début de 2013.
- E) (1 404)** La baisse de la dépense d'impôts sur le revenu résulte de la variation de certains éléments dont le traitement comptable diffère du traitement fiscal.
- F) 3 964** Voir Gaz Métro - 9, document 10, p. 1, col. 1, li. 42

Comparaison entre la prévision 5/7 2013
et le budget 2014

G)	148	La hausse anticipée des volumes normalisés de $139\ 10^6\text{m}^3$ provient essentiellement de la grande entreprise, principalement du secteur de la métallurgie.
H)	18 401	Le retour de clients au service de transport de Gaz Métro explique la hausse des revenus entre le 5/7 2013 et le budget 2014. Par ailleurs, cette hausse de revenus est partiellement atténuée par une diminution des revenus de distribution occasionnée par la réduction des volumes assujettis au fonds vert (lié à l'introduction du RSPEDE), jumelée à la réduction des revenus de gaz d'appoint concurrence.
I)	4 218	La hausse des coûts de transport, d'équilibrage et de distribution s'explique par la hausse des coûts de distribution essentiellement liée à l'amortissement du compte de frais reportés pour application tardive de la grille 2013 dans lequel ont été cumulés les écarts de facturation pour la période du 1er octobre 2012 au 31 juillet 2013, dont le solde est à récupérer des clients. Cet écart est partiellement compensé par une baisse des coûts de transport découlant aussi de l'amortissement du compte de frais reportés pour application tardive de la grille 2013, mais dont le solde est à remettre aux clients. On observe aussi une baisse des coûts de transport relativement à l'effet de l'annualisation de la baisse des tarifs de TCPL effectifs le 1er juillet 2013, laquelle est partiellement compensée par une hausse des volumes transportés.
J)	13 841	Veillez vous référer à Gaz Métro-11, document 12 pour les explications d'écarts entre le budget 2014 et le 5/7 2013.
K)	1 531	La hausse des dépenses du PGEÉ est principalement expliquée par la hausse de 1,4 M\$ des aides financières.
L)	1 864	L'écart de la dépense d'amortissement entre le 5/7 2013 et la cause 2014 s'explique principalement par une augmentation de 1,4 M\$ attribuable aux additions nettes d'immobilisation de 2013 pour lesquelles une dépense d'amortissement est constatée pour la totalité de 2014. L'écart résiduel provient des additions nettes d'immobilisation de 2014.
M)	18 725	Cette hausse s'explique principalement par (i) la hausse de 9,0 M\$ de l'amortissement des comptes de frais reportés liés au trop-perçu provenant de la variation des trop-perçus réalisés au cours des exercices 2012 et 2011, par (ii) une hausse de 4,2 M\$ de l'amortissement des comptes de stabilisation et par (iii) l'abolition du FEÉ (+ 5,9 M\$).
N)	(14 249)	La réduction de la redevance du Fonds vert reflète la baisse des volumes assujettis au Fonds vert, découlant de l'introduction au RSPEDE. Veillez vous référer à la pièce Gaz Métro-11, document 22 pour un complément d'informations.
O)	3 422	La hausse de la dépense d'impôts sur le revenu résulte de la hausse du bénéfice imposable et de la variation de certains éléments dont le traitement comptable diffère du traitement fiscal.
P)	63 322	Voir Gaz Métro 9, document 10.